



POUR LE TRAITEMENT ANTIHUMIDITÉ, ANTIPOUSSIÈRE, ANTINEIGE, ANTIVERGLAS

- Facile à appliquer grâce à sa présentation sous forme de paillettes.
- Fondant à action très rapide.
- Effet hygroscopique très important.
- Après fonte des paillettes, résiste au gel jusqu'à - 51 °C.
- Très haut pouvoir d'exothermicité.
- Agit par simple contact de l'humidité du sol et de l'air.
- Ne nécessite aucune dilution.
- Sans danger pour les animaux.



TRAITEMENT

Antineige, antiverglas des trottoirs, des rues, des cours d'écoles, des sols de chambres froides.

Antihumidité des locaux d'habitation, caves, caravanes, bateaux, entrepôts de stockage.

Anti-poussière des courts de tennis en terre battue, manèges d'équitation, pistes de chantier, cours d'écoles, jardins publics.

APPLICATION

TRAITEMENT ANTIHUMIDITÉ :

Disposer dans un sac ou un filet à mailles fines 1 kg de paillettes pour un volume de 10 m³, le suspendre au-dessus d'un récipient en plastique d'un volume 5 fois supérieur à celui des paillettes. Le produit fond en absorbant l'humidité et s'écoule dans le récipient.

Au-delà de 10 m³, utiliser plusieurs récipients.

TRAITEMENT DE DENEIGEMENT, ANTIVERGLAS :

Épandre les paillettes sur la surface à traiter en respectant le dosage suivant pour 100 m² :

A titre préventif, épandre 2 kg de paillettes.

Sur le verglas, épandre 3 kg de paillettes.

Sur une épaisseur de neige inférieure à 5 cm, épandre 4 kg de paillettes.

Sur une neige tassée, épandre 8 kg de paillettes.

Laisser agir les paillettes qui chauffent au contact du verglas ou de la neige. Elles s'enfoncent rapidement dans la couche en la faisant fondre ou en la décollant. Après quelques minutes, il est aisé de dégager le sol d'un coup de balai. Rémanence : 1 à 4 jours selon la rigueur des intempéries.

TRAITEMENT ANTIPOUSSIÈRE :

- Sur un sol ne nécessitant aucune préparation, épandre les paillettes sur la surface à traiter préalablement arrosée à raison de 1 kg de paillettes pour 2 m².

- Pour un terrain de tennis en terre battue, préparer celui-ci, brosser et rouler le terrain comme d'habitude, arroser légèrement en cas de besoin pour obtenir un sol légèrement humide.

Épandre 200 g de paillettes par m² soit 100 kg pour la surface de jeu et les dégagements.

Attendre 12 heures minimum avant de jouer. Refaire le traitement 4 à 5 semaines après.

- Pour un manège d'équitation, égaliser le sol au râteau aussi régulièrement que possible.

Arroser le sol abondamment pour que l'eau pénètre dans la couche sans laisser aucune flaque d'eau. Épandre sur le sol encore humide 2 kg de paillettes par m² pour la piste empruntée par les chevaux et 1 kg par m² sur le reste de la piste.

Attendre 12 heures minimum pour ouvrir le manège.

Refaire le traitement 4 à 5 semaines après, à la dose de 500 g par m², après un léger arrosage.

CONDITIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

Corrosif sur les pièces métalliques. Ne pas déverser près des arbres. Produit hygroscopique. Craint l'humidité, conserver le récipient bien fermé.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : paillettes blanches.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D147-1011-8210



POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** www.pro5.fr
PROTECTION PRÉCONISÉE : gants.

